



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un ensemble de 3 batiments d'activites (dont 1 batiment destine a la pratique du padel, a la pratique du sport/fitness et 1 destine aux loisirs dans un lotissement situe impasse Clement Ader sur la commune de Riorges (42)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

RPJ

Raison sociale

SNC RPJ

N° SIRET

88776210200028

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

REVILLON

Prénom(s)

Johan

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement caravanes ou de résidences d'aménagement., 39B	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A, 39. Travaux, constructions et opérations

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit sur une emprise de 15 793 m² (parcelles cadastrales AZ 240 et 241) localisée sur la commune de Riorges (42) dans la ZA Clement Ader la construction de 6 385 m²SDP comprenant : - d'un bâtiment d'activité destiné à la pratique du padel (Bâtiment A) d'une surface de plancher de 2 705 m². - d'un bâtiment d'activité destiné à la pratique du sport/fitness (Bâtiment B), d'une surface de plancher de 1 200 m². - d'un bâtiment d'activité destiné aux loisirs (Bâtiment C), d'une surface de plancher de 2 480 m². Le terrain sera divisé en 3 lots avant la fin des travaux. Le projet ne prévoit pas de démolition. Les parcelles actuelles font l'objet d'un entretien régulier. Chaque bâtiment sera associé à des places de stationnement (221 places au total) et des locaux vélos couverts (43,2 m² au total). Au total 3 402 m² sont dédiés aux espaces verts de pleine terre. L'accès aux 3 bâtiments se fera depuis le rond-point existant de la zone. La voie commune d'accès aux 3 bâtiments au Sud-est appartiendra au bâtiment A. Une servitude de passage sera créée au profit des bâtiments B et C. Le projet est plus amplement décrit dans l'annexe 8 au présent dossier d'examen au cas par cas.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vient s'insérer dans un lotissement recoupant 8 lots à destination d'activités dont le permis d'aménager a été déposé le 30/11/2021 et a été obtenu le 23/02/2022. Le projet s'inscrit dans le développement du tissu d'activités économiques déjà présent sur ce secteur (zone industrielle de Beaucueil) et vient compléter l'offre de loisirs et de sport pour les habitants et usagers de la commune. La zone Ue* du PLU concernant le projet vise spécifiquement la création d'une petite polarité de services pouvant bénéficier aux salariés des entreprises présentes dans la ZAE. De plus, la volonté de la collectivité, en cohérence avec les dispositions du SCOT Roannais, est de promouvoir un aménagement qualitatif sur le plan environnemental et paysager sur l'ensemble de la zone d'activités économiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet consiste en la construction de 3 bâtiments réalisés en charpente métallique avec éléments prefabriqués et montage à sec. Les travaux se dérouleront selon les grandes phases suivantes : - Phase préparatoire : installation de chantier, clôture et signalisation du site, terrassements généraux ; - Phase gros œuvre / fondations : réalisation des fondations et, le cas échéant, des dallages ; - Phase structure : montage des charpentes métalliques prefabriquées des 3 bâtiments ; - Phase second œuvre : bardage/couverture, cloisonnement, réseaux (électricité, plomberie, chauffage/ventilation), finitions ; - Phase extérieurs / VRD : aménagements extérieurs, réseaux divers, finitions de voirie et espaces verts ; - Phase réception : nettoyage de fin de chantier, levée des réserves, réception des travaux. À ce stade, il est envisagé un démarrage des travaux en juin 2027 pour une livraison au 1er Trimestre 2028. Les 3 bâtiments pourront être construits de façon simultanée ou en léger décalage selon les contraintes d'organisation de chantier, sans phasage spécifique particulier autre que l'enchaînement classique des corps d'état.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le site sera animé par les usagers et salariés des 3 bâtiments d'activité. Les circulations se feront depuis la voie d'accès au lotissement et le rond point situé à l'entrée. La voie commune d'accès aux 3 bâtiments au Sud-est appartiendra au bâtiment A. Une servitude de passage sera créée au profit des bâtiments B. Les bâtiments seront en fonctionnement sur les plages horaires suivantes : XXXX. Le trafic généré sera associé aux horaires de fréquentation des bâtiments avec des pics sur la pause méridienne et en soirée. En phase exploitation des livraisons pourront avoir lieu au niveau du bâtiment A en lien avec le restaurant. À ce jour, il n'est pas prévu de démantèlement futur. Il s'agit d'un projet durable, destiné à être entretenu qualitativement afin de durer dans le temps. Son exploitation pourra accueillir des adaptations en lien avec l'évolution de son environnement, des réglementations et des technologies futures.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet des autorisations administratives suivantes : - Permis de construire valant division (PCVD) - Déclaration Loi sur l'Eau au titre de la rubrique 2.1.5.0 (gestion des eaux pluviales)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'assiette du site aménagé Surface de plancher totale Emprise au sol (R420-1 CU) Surfaces dédiées aux espaces verts Hauteur maximale	(15 793, m²) (6 385 , m²) (6 059,8, m²) (3402, m²) (+10,5, par rapport au TN)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E , " Lat. : °N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Riorges (approuvé en 10/2016, modification simplifiée n°6 en 04/2026). Le projet se situe en zone Ue* (activité économiques, sous secteur pour une polarité de services bénéficiant aux coleries

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	L'emprise du site n'intercepte aucune ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type I "Marais de Riorges" située à 1,8 km au sud-est du projet. La ZNIEFF de type II "ensemble fonctionnel du fleuve Loire et de ses annexes à l'aval du barrage de Villerest" à 3,8 km au sud-est.
En zone de montagne ?	☐	☒	non concerne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	L'emprise du site ne se trouve dans aucun arrêté de protection biotope. La zone la plus proche est à environ 17 km à l'ouest.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	non concerne
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique ou parc naturel régional n'intercepte l'emprise du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	PPBE 4eme echeance (2024-2029) pour les grandes infrastructures relevant de la competence de l'Etat dans la Loire PPBE 4 eme echeance 2024-2029.des infrastructures routieres de la ville de Riorges (42)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le projet n'intercepte aucun bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable. Le Site patrimonial remarquable de Riorges se situe a environ 3 km au sud ouest du projet. Des monuments historiques sont egalement situes a environ 3 km du site de projet. Aucune co-visibilite n'existe.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Deux inventaires ont ete menes sur la commune de Riorges. Un inventaire realise en 2013 (Syndicat mixte des Monts de la Madeleine et du Syndicat des Rivières Renaison, Teyssonne, Oudan, Maltaverne) et un inventaire dans le cadre du SAGE Loire. Le site n'est pas concerne. Les sources SIG reseau humides ou les cartes de la DREAL n'identifient pas de zones humides
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Plan de Prevention des Risques Naturels Previsibles d'inondation (PPRNi) du Renaison approuve le 4 avril 2008, Celui lie a l'Oudan et de ses affluents a ete approuve le 15 decembre 2015. Le secteur du projet se
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Plan de Prevention des Risques Naturels Previsibles d'inondation (PPRNi) du Renaison approuve le 4 avril 2008, Celui lie a l'Oudan et de ses affluents a ete approuve le 15 decembre 2015. Le secteur du projet se
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Aucun site Casias, BASOL ou SIS n'est recense sur le perimetre du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Le site n'est pas localise dans une zone de repartition des eaux (ZRE).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le site n'est pas situe dans un perimetre de protection rapprochee d'un captage d'eau destine a la consommation humaine ou d'eau minerale naturelle.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le projet n'intercepte aucun site inscrit. Le site le plus proche est le site inscrit "centre ancien de Roanne" situe a 3,2 km au sud-est du projet. Aucune co-visibilite n'existe.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Aucun site Natura 2000 ne se situe sur l'emprise ou a proximite du site du projet. Le site Natura 2000 le plus proche "Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire" SIC (FR8201765) se trouve a environ 4 km.
D'un site classé ?	☐	☒	Le projet n'intercepte aucun site classe.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prelevement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet ne prévoit pas de creation de sous-sols.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet est conçu selon une logique d'operation en equilibre deblais/remblais, limitant au maximum les mouvements de terres vers l'exterieur du site. La terre vegetale sera integralement decapée puis stockee sur site pour etre reutilisee. Les deblais generes seront reutilises en remblais dans la mesure de leur compatibilite. Les deblais non reutilises feront l'objet
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet mobilisera un apport de materiaux requis pour la realisation des batiments et des aménagements.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Les reseaux AEP et EU se brancheront aux logettes et tampons qui seront positionnes en limite de lots, et se raccorderont aux reseaux prevus par le lotisseur sous la voie interne. Des echanges et accords prealables avec les gestionnaires des reseaux permettront de s'assurer de l'adequation du projet avec les ressources disponibles, au regard des usages futurs.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site entraine l'artificialisation d'un site aujourd'hui compose d'une zone enherbee (anciennement culture) faisant l'objet d'un entretien regulier. Des dispositions seront prises en chantier pour eviter tout impact sur les elements a preserver potentiellement present a proximite (haie notamment).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Aucun site Natura 2000 ne se situe sur l'emprise ou a proximite du site du projet. Le site Natura 2000 le plus proche "Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire" SIC (FR8201765) se trouve a environ 4 km. Des zones urbaines et des infrastructures de transport majeures separent le site du projet du site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet s'inscrit dans le perimetre d'un lotissement dont le permis d'amener a ete obtenu en 2022. Il est classe en zone Ue* au PLU (activites economiques). Le site du projet est aujourd'hui compose d'un pre faisant l'objet d'un entretien regulier. La haie localisee en bordure du site doit etre integrelement preservee (reglement du lotissement).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Des installations ICPE sont presentes dans la zone d'activites existantes. Elles ne font pas l'objet de PPRt.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Zone de de sismicite faible Zone d'exposition au retrait-gonflement des argiles fort Zone de potentiel radon faible En dehors des zones d'aleas liees risque de debordement de l'Oudan Une etude geotechnique a ete realisee.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet et ses futurs usages n'engendrent pas de risques sanitaires (activites sportives et de loisirs).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet generera du trafic en phase travaux (engins de chantier) qui sera limite aux livraisons ponctuelles de materiaux, aux rotations occasionnelles de camions toupies et a l'evacuation des dechets. ces flux seront organises en dehors des heures de pointe. En phase exploitation le trafic sera lie aux usagers des 3 batiments. L'acces se fera depuis la rue en impasse et le rond point existant dimensionne pour accueillir ce trafic. Le projet
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Les activites sont des activites interieures. La source de bruit generee sera celle du trafic routier generee par le projet qui restera limite. Aucune habitation n'est presente a proximite
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le projet se situe en dehors des couloirs de bruit lies aux infrastructures de transport situees a proximite. La carte Orhane indique une zone preservee du bruit et de la pollution atmospherique
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Des vibrations ponctuelles peuvent avoir lieu en phase travaux mais resteront limitees et sans impact pour le voisinage
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet sera eclaire dans le respect de la reglementation et en limitant la pollution lumineuse.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet s'implante dans un zone d'activite faisant l'objet d'emissions lumineuses.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Eaux usées : connexion aux réseaux du lotissement. Eaux pluviales : Les eaux de pluie seront traitées à la parcelle, elles se jetteront dans une noue d'infiltration créée sur la périphérie du terrain. Le trop plein se jettera dans une cuve de retention de 129 m ³ avec un débit de fuite de 3.05l/s avant rejet dans le réseau communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets en phase chantier et production en phase exploitation liés aux activités (pratique sportive, restauration, loisirs)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet ne se situe pas à proximité immédiate de patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le site du projet est actuellement non artificialisé. Il s'inscrit dans un lotissement dans la continuité d'une zone d'activité existante. La vocation du site au PLU est l'activité économique.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Des incidences cumulées peuvent avoir lieu en cas de réalisation concomitante des autres lots du lotissement autorisé par le permis d'aménager. À ce stade aucun autre projet n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'annexe n°8 détaille l'analyse des impacts du projet sur l'environnement, en phases travaux et exploitation

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'annexe n°8 détaille l'analyse des impacts du projet sur l'environnement, en phases travaux et exploitation

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

se reporter a l'annexe 8

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom **REVILLON**

Prénom **Johan**

Qualité du signataire	Gerant
-----------------------	--------

À Villefranche

Fait le 16-07-2026 /

Signature du (des) demandeur(s)